

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **LUNDI 08 MARS 2021**

Présents : Clara Arbousset, Catherine Blaclard, Florence Boissier, Julie Deles, Cyril Djalmit, Sophie Boissier, Lucie Bonicel, Francois Folcher, Olivier Malachanne, Thibaut Malgouyres, Stephan Maurin, Gilles Mercier, Daniel Molines, Fabienne Pucheral Molines , Matthias Cornevaux, Mathieu Pucheral, Christelle Folcher (visio)

Excusés : Guillaume Harvois, Michèle Buisson.

Secrétaire de séance : Mathieu Pucheral

1- Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 26 janvier 2021.

2- Délibérations :

- **Motion « réouverture des lieux culturels » (DE_2021_027)**
Par cette motion le conseil apporte tout son soutien au monde culturel
- **Tarifs du marché estival (DE_2021_023)**
2 x nombre de mètres linéaires x 12 = prix du forfait annuel.
Un supplément de 24 € par saison est dû si le commerçant souhaite être raccordé à l'électricité.
- **Régie gîte et camping (DE_2021_025)**
Annule et remplace la délibération DE_2020_099
Vu l'installation d'un service de paiement par Carte Bancaire pour le Gîte communal et le Camping municipal,

Le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré de :

- fermer la régie du camping municipal le Gilliaou,
- fermer la régie du gîte d'étape communal,
- créer une régie commune pour le dépôt des fonds du Camping municipal le Gilliaou et le Gîte d'étape municipal,
- autoriser la Trésorerie à ouvrir cette régie et un compte de dépôt de fonds au trésor pour cette régie.

- **Déclassement d'espace public « Finialettes » (DE_2021_026)**

- **Règlement intérieur conseil (DE_2021_028)**

Monsieur le maire rappelle au conseil que dans les communes de moins de 1 000 habitants, le règlement intérieur du conseil municipal est facultatif.

Il appartient au conseil municipal d'apprécier librement l'opportunité d'établir ou non ce règlement (TA Toulouse, 15 juin 1987, Harrau).

En accord avec l'avis du conseil, Madame Fabienne Pucheral-Molines et Madame Emilie REYDON ont été chargées de travailler sur une proposition de règlement qui a été envoyée à chaque membre du conseil municipal pour consultation et approbation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération,
- décide qu'il sera valable jusqu'à la fin de la mandature en cours.

- **Règlement intérieur garderie périscolaire (DE_2021_030)**

Madame Fabienne PUCHERAL-MOLINES et Madame Emilie REYDON ont été chargées de travailler sur une proposition de nouveau règlement intérieur de la garderie périscolaire qui a été envoyée à chaque membre du conseil municipal pour consultation et approbation.

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, approuve le règlement intérieur de la garderie périscolaire tel qu'annexé à la présente délibération.

- **Tarifs gîte (DE_2021_029)**

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission tourisme, décide que les tarifs suivants seront applicables au gîte dès son ouverture pour la saison 2021.

Les tarifs ci-après s'entendent « taxe de séjour comprise ».

- 14 € par nuit et par personne,
- 12 € par nuit et par personne pour les groupes à partir de 6 personnes,
- 10 € par nuit et par personne pour les groupes scolaires.

- **Avenant contrat MNT (DE_2021_024)**

Un contrat collectif d'assurance santé à adhésion facultative existe à l'échelle du département avec la MNT. Ce contrat, conclu le 1er janvier 2018 pour une durée de 6 ans entre la MNT et le CDG, à qui la commune a donné mandat pour contractualiser en son nom, offre aux agents qui le souhaitent la possibilité de prendre une mutuelle santé à un tarif avantageux.

La commune participe aux coûts de mutuelle des agents qui prennent ce contrat, à la hauteur de 10 € par mois. Le CDG et la MNT ont transmis pour validation un avenant modifiant les conditions de résiliation et le montant des cotisations pour les adhérents.

Vu la délibération du Conseil municipal (DE_2019_018) validant la participation au contrat de prévoyance santé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- approuve le projet d'avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé à adhésions facultatives.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

21H00 : intervention de l'association « Les Accrochés » pour parler de leur projet d'événement d'inauguration du site de la Forgette prévu pour le 3 et 4 juillet 2021.

3- Planning budget :

La commission finance se réunira le 12/03/2021 pour un vote par le conseil prévu pour le 15 avril 2021.

4- Projets 2021 :

Demandes subventions DETR en cours :

- toitures,
- matériel informatique,
- épareuse, lame niveleuse,
- déplacement du monument aux morts,
- aménagement des combles du centre de secours,
- achat de la maison du Mont Lozère (part PNC).

- Maison du Mont Lozère : chaufferie commune avec la mairie à voir avec les devis et la communauté de communes porteuse du projet

5- Somme à recouvrer de la commune :

Environ 100 000 Euros sont actuellement à recouvrer sur la totalité de la commune, Plusieurs élus ont été en charge d'établir un état précis des sommes à recouvrer et de procéder aux vérifications et relances téléphoniques et écrites.

6- Point sur les Travaux

Travaux en cours :

- Felgerolles : une douzaine de points sont à revoir avant la réception du chantier, reprise des travaux prévu autour du 25 mars 2021 selon l'entreprise « AB Travaux »,
- Les Urfruits : adduction d'eau, prévu fin avril,
- amende de police en cours,

- amélioration accès au Tarn par le porche « Des Cévennes » en attente d'un devis,
- Champlong du Bougés en consultation et négociation avec l'ONF,
- catastrophe naturelle en attente de réponse,
- réouverture du chemin du Coulet à la Brousse en étude.

Après la réception des travaux de voirie 2020, avec Lozère Ingénierie une commission sera bientôt organisée pour le Programme Voirie 2021.

7- Point sur les logements de la commune et affectations :

- 2 logements du foyer ont été remis au propre et ont été réaffectés jusqu'à fin juillet et fin octobre avant rénovation complète.
- Un autre appartement est en cours de rénovation dans le foyer logement.
- Pour le toit du foyer logement en attente de DETR.
- Appartement ancienne école de La Brousse en cours d'attribution.

8- Vente de terrains constructibles :

- 1 terrain constructible « La Barthe » 35€/ M².
- 2 terrains constructibles « près du moulin » 41€ / M².

9- Point sur les réunions en mairie

- ONF : réunion au sujet de Champlong du Bouges, discussion pour renouveler la convention pour la location du gîte.

- Rencontre avec Mme Gallas (comptable trésorerie de Florac), qui se propose de nous aider pour le budget et pour toute autre chose qui nous permettrait d'améliorer nos finances.

- PLU : réunion avec l'architecte, pour le zonage des parties que nous espérons passer en constructible, discussions autour des projets de la commune. A venir une réunion avec les partenaires publics associés, suivra une réunion publique avec la population.

10- Doléances de nos administrés

- M. Frédéric MOLINES (voir délibération),
- M. MYNOLAS en cours,
- Mme CHAVAGNEUX , village vacances en cour de médiation,
- M. Yves MOLINES recherche d'une parcelle pour entreposer son matériel.

11- Point sur les commissions :

- Sport : discussions pour l'aménagement autour du « City stade » avec une

enquête menée auprès des élèves de l'école par Julie Deles, conseillère municipale chargée des infrastructures sportives. Un projet de rencontre sur site avec les citoyens intéressés est en cours d'organisation. Rencontre avec un technicien du Parc pour discussion sur ce qu'il est possible de faire pour améliorer le bâtiment des vestiaires du stade.

- Agriculture : discussions et lecture de la convention SAFER, point sur la réunion COPAGE, point sur les projets agricoles dans la commune.

- Stationnement : élaboration d'un premier cadre par la commission interne, avec proposition de plusieurs hypothèses. Première réunion prévue le 31/03/21 avec les commerçants du centre bourg. Une deuxième réunion sera organisée et ouverte à tous.

12- Extinction de l'éclairage public :

L'extinction de l'éclairage public était initialement prévue en 3 phases. Il est donc normal que certains hameaux ne s'éteignent pas. Malgré cela la mairie fait son mea-culpa car certains administrés n'ont pas été au courant de cette extinction, car plus rapide que prévu.

13- Un règlement des Marchés est en cours d'élaboration. Il sera soumis à une délibération et mis en place pour l'été si approuvé par le conseil.

14- Festivités :

Kayak : week-end du 23 / 24 avril.

Stage de foot : du 19 au 23 avril.

15- Une nouvelle signalétique plus complète devrait être installée dans le bourg avant l'été. Une réflexion est menée afin d'embellir et d'améliorer la signalétique, l'approche et le stationnement du site de la cascade de Runes.

16- Vaccination :

A ce jour, environ 50 personnes ont été vaccinées sur la commune.

Infos diverses :

- risque de suppression de poste à l'école.
- Une étude sur l'état de nos ponts nous a été proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 29/03/21 20H30 à la salle polyvalente.